

La Fédération

vous accompagne dans la gestion et le développement de votre club grâce à la diversité des activités et outils proposés.

LA FFRANDONNÉE EN CHIFFRES

27

MILLIONS DE PRATIQUANTS

215 000

KM D'ITINÉRAIRES



240 000

RANDONNÉES ENCADRÉES DANS LES CLUBS CHAQUE ANNÉE

3 500

CLUBS



233 000

ADHÉRENTS

Deux sites internet :

www.ffrandonnee.fr - www.mongr.fr

GAGNEZ EN LÉGITIMITÉ ET RECONNAISSANCE, FRANCHISSEZ LE PAS, AFFILIEZ-VOUS À LA FFRANDONNÉE !

L'activité de votre club est liée à la pratique des activités de marche et de randonnée pédestre. Que vous soyez un club sportif ou culturel, comité d'entreprise, groupe d'amis, communauté de randonneurs, la Fédération et son réseau vous accueillent et vous offrent savoir-faire et conseils personnalisés :

- Accompagnement personnalisé dans la gestion de votre club
- Contrat d'assurance adapté à la pratique de la randonnée et autres activités de marche
- Formations spécifiques
- Immatriculation tourisme
- Outils de promotion de la FFRandonnée
- Avantages et tarifs préférentiels auprès de la fédération et de ses partenaires
- Participer à de grands événements nationaux

1ère affiliation offerte pour tout nouveau club

VOTRE CONTACT LOCAL



www.ffrandonnee.fr

Fédération délégataire du ministère des Sports



Fédération française de la randonnée pédestre
64 rue du Dessous des Berges - 75013 PARIS - Tél.: 01 44 89 93 90



**ET SI VOTRE CLUB
ADHÉRAIT À LA FFRANDONNÉE ?**

REJOIGNEZ-NOUS, DONNEZ
DU SENS À VOTRE ENGAGEMENT EN
DEVENANT UN CLUB FFRANDONNÉE !



www.ffrandonnee.fr

UNE FÉDÉRATION AU SERVICE DES CLUBS

MARCHER, TOUS, TOUT LE TEMPS, PARTOUT ! UN AIR NOUVEAU À L'HORIZON 2028

La Fédération a élaboré un plan fédéral 2021-2028 qui se découpe en 3 axes pour soutenir l'engouement de plus en plus fort pour les sports de nature et se projeter sur le long terme :

- Faire de la FFRandonnée un acteur majeur des sports de nature
- Cultiver avec fierté un esprit fédéral
- Faire de la FFRandonnée un acteur social majeur

La FFRandonnée est membre et siège au Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et à la Fédération Européenne de Randonnée Pédestre (FERP). Elle est également délégataire du ministère des Sports.

Cette délégation du ministère des Sports précise la diversité des disciplines organisées dans les clubs et permet d'élargir l'offre de pratique : itinérance, marche avec bâtons, fast hiking, marche rapide, toutes les formes de pratiques du Longe-Côte, marche santé, marche en ville, Balade à Roulettes®, séjours et voyages, etc.

Cette richesse d'activités permet de répondre à un éventail très large d'attentes des publics.

L'INTÉRÊT GENERAL ET DES MISSIONS PLURIELLES

La Fédération s'engage au quotidien, grâce au travail des **8 800 baliseurs collecteurs officiels bénévoles**, pour favoriser le développement et l'aménagement du stade de pleine nature à travers un réseau de plus de **148 000 km d'itinéraires labellisés**. La FFRandonnée touche aussi bien le domaine sportif que les domaines des itinéraires, la protection de l'environnement, la biodiversité, le tourisme, l'édition, etc.

Rejoindre la FFRandonnée, c'est marquer son appartenance et sa reconnaissance à une fédération qui contribue de façon majeure et pérenne à l'intérêt général et à un développement plus harmonieux des sports de nature.



Plus informations sur www.ffrandonnee.fr

POURQUOI NOUS REJOINDRE ?

AFFILIEZ-VOUS À LA FFRANDONNÉE ET DÉCOUVREZ VOS AVANTAGES:

LÉGITIMITÉ, RECONNAISSANCE

- Développez votre légitimité auprès des collectivités en adhérant à la **Fédération délégataire du ministère des Sports** pour les activités de randonnée et de Longe-Côte - Marche Aquatique.
- Ceci vous permettra d'accéder plus facilement à des **aides départementales, régionales et nationales** (Plan Solidaire de Développement, Projet Sportif Fédéral...).
- Vous intégrez un réseau à dimension européenne. La FFRandonnée est membre de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre qui regroupe 24 pays pour 1 million de km balisés.

ASSURANCE, PROTECTION

- Accédez à un **contrat d'assurance 100% adapté** à la pratique des activités de marche et de randonnée à des tarifs attractifs.
- Bénéficiez de **services et conseils adaptés, une assistance juridique, une aide comptable et financière** pour gérer au mieux votre trésorerie.

ACCOMPAGNEMENT AU DÉVELOPPEMENT

- Bénéficiez de **formations qualifiées et qualifiantes** liées à la gestion administrative d'une association, à l'animation de randonnées, à l'aménagement et balisage d'itinéraires, à la collecte de données numériques,... et selon les comités FFRandonnée d'aides financières pour former vos adhérents.
- Profitez **d'outils de gestion** (extranet pour la gestion des licences, séjours et voyages, manifestations, ...) **et de promotion pour mieux vous faire connaître** et communiquer sur vos activités à travers des publications nationales (Balises, site internet), régionales et départementales.
- Accédez à **l'immatriculation tourisme, pour voyager en toute légalité** sans risque de concurrence illégale vis-à-vis des professionnels du tourisme.

AVANTAGES POUR VOS ADHÉRENTS

- **Les rencontres sportives** : vos adhérents peuvent prendre part aux rencontres sportives organisées sur tout le territoire dans les disciplines suivantes : marche nordique, marche d'endurance et Audax, marche avec bâtons, Longe-Côte (Championnats régionaux et France), Rando Challenge (Championnat de France) et Raquette à neige.
- Profitez d'**avantages et de tarifs préférentiels auprès de la Fédération** (Topoguides, Passion Rando, GR@ACCESS®, Appli Ma RANDO®) **et de ses partenaires** (villages de vacances, séjours, accessoires de randonnée,...) **et ceux de votre comité départemental.**

Adhérez auprès de votre comité départemental !
Demandez-lui un dossier d'affiliation ou adressez un courriel à
association@ffrandonnee.fr